

ESA Saint-Luc  
ESA – ERG  
Les Ateliers Saint-Luc  
École Secondaire

## **Procès-verbal de la réunion n°254 du lundi 29 novembre 2022**

Pour la Délégation de l'Employeur (DE)

Présents :

Jean-Paul Verleyen (Président), D. Jamsin (Président), M. Streker, L. Rassel, J.-Ch. Hock

Pour la Délégation du Personnel (DP)

Présents : J. Lorho, G. Caiti (Secrétaire), H. Bernard, H. Ozudogru – Excusés : K. Josse, E. Blondiau

Invitées : A. Pollet, E. Heinen

### **1. Approbation du PV de la réunion n°253**

Le PV est approuvé moyennant une précision apportée par MS.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

La réunion est exclusivement consacrée au dernier courrier de la DP adressé au PO et au CA.

Invitée à participer à ce Conseil d'entreprise, Madame Elfriede Heinen présidente du Conseil d'administration, se présente. Conseillère pédagogique pour la Fédération de l'enseignement supérieur catholique (FédESuC/SeGEC), elle est vice-présidente de l'Agence pour l'évaluation de la qualité et développe bénévolement des missions d'évaluation en matière de gestion de la qualité, d'approche par compétences et d'acquis d'apprentissage. Elle a accepté un mandat ad interim à la présidence du CA des Instituts, jusqu'en 2025. Son objectif est de repenser le fonctionnement du CA, de l'élargir en commençant par y associer les directions, en tant qu'invitées.

### **Dernier courrier en date de la DP**

JPV estime que les termes de ce courrier étaient très lourds concernant l'avenir des Instituts. Selon lui, le CA ne reste pas sans rien faire notamment via une série d'actions ciblées qui suivent d'ailleurs les mêmes priorités que celles évoquées dans le courrier de la DP.

### **Encadrement**

Ainsi, pour le renforcement de l'encadrement, 22 personnes, plus 11 pour l'entretien, sont engagées sur fonds propres. Ce qui représente près de 1 mio de traitements financés par le COISL. Certains de ces engagements sont subventionnés (8 personnes cette année-ci, qui assurent l'encadrement du service social, de l'aide à la réussite, du suivi de l'équipement, des chercheurs...) mais il reste toujours un coût de gestion à la charge du COISL.

Au nom de la DS, GC précise que les différents courriers adressés au COISL ne visaient pas à transmettre la panique mais plutôt à soulever un nombre de problèmes dont certains sont encore urgents. Pour la DP l'avenir des Instituts c'est tout simplement « ce qui va se passer demain » et comment y faire face. Une vision d'ensemble semble cruellement manquer, par exemple, l'achat de nouveaux bâtiments semblait prématuré, l'utilisation des espaces actuels étant améliorable. Avant de faire des choix stratégiques qui impliqueraient lourdement le futur, nous pensons qu'un audit serait nécessaire. Et aussi, ce n'est pas la volonté d'extorquer des investissements onéreux qui nous anime. Bien au contraire, nous suggérons une sobriété écologique.

## **Infrastructures**

Pour améliorer les infrastructures, certains investissements ont déjà été réalisés : entre autres, la location d'espaces à Recy-K pour l'ESA (20.000 €/an), l'installation d'équipements de détection incendie rue d'Irlande (45.000 €), le remplacement d'une chaudière au FORUM (75.000 €), l'aménagement de bureaux à l'erg (15.000€) , l'aménagement du préau cours Albert en salle d'étude pour le secondaire ( 80.000€). Un nouvel engagement (ouvrier) est d'ores et déjà décidé pour 2023 . L'amélioration de l'accessibilité des bâtiments de l'erg entrainera un investissement de la part du COISL en 2023 de 46.000 € (en plus de la subvention de l'ARES de 87.000 €).

Cela ne suffira pas. Le CA a, effectivement, au départ, envisagé l'achat de nouveaux bâtiments. Après une étude marché, cette possibilité est évacuée. Aujourd'hui, et en accord avec les directions, le CA pense plutôt à investir dans l'existant. Il est déterminé à dégager des financements, même importants, pour réaliser des aménagements ciblés et raisonnables qui ne dénaturent pas le patrimoine immobilier. Ces travaux seront financés soit sur fonds propres, soit en faisant appel à l'emprunt.

Un regard particulier (avec éventuellement une aide extérieure) sera porté sur la faisabilité de ces aménagements, sur les réelles améliorations qu'ils apporteront.

Selon HB, à l'Erg, la situation a basculé lorsque la population étudiante a atteint les 500 individus. Elle suggère, par exemple, qu'une personne soit désignée pour rester sur chaque site et répondre aux nombreuses demandes logistiques quotidiennes.

JPV précise la méthode qu'il entend appliquer pour les interventions futures qu'elles soient logistiques, qu'elles concernent les travaux ou les engagements. Elles se discuteront selon des projets qui auront établi des profils, listé des besoins, fixé un cahier des charges. Elles tiendront compte de l'infrastructure existante, des améliorations possibles, mais aussi de la pédagogie, des moyens financiers et humains. Elles feront appel, dans la mesure du possible, aux compétences internes (les Instituts ne manquent pas d'architectes, par exemple). Avant d'envisager de nouveaux engagements il faudra examiner l'ensemble du problème. Pour résoudre l'entretien quotidien des espaces et les problèmes logistiques on pourrait aussi redéfinir certains rôles.

GC, à propos des énergies internes, insiste pour que la communauté des enseignant·e-s et étudiant·e-s, les usagers en somme, soit impliquée dès le départ dans les réflexions et la création de ces projets. Il rappelle l'intérêt de l'expérience récente, menée par un groupe d'étudiant·e-s et d'enseignant·e-s, pour réaménager le « Plateau Art » de l'Erg. Cette expérience en a suscité d'autres, d'ailleurs.

(Des expériences du même type sont certainement possibles au sein des autres Instituts. La DS en profite pour regretter – une fois de plus – sa propre composition, exclusivement « ergienne ». Elle se félicite de la présence, comme invitée récurrente de Anne Pollet pour assurer un relais avec le Cgp et les enseignant·e-s de l'ESA St-Luc. En espérant que cette situation sera rectifiée avec les prochaines élections sociales.)

Un appel à projets (internes) est donc lancé.

## **Bien être au travail**

JL rappelle qu'on est à un moment particulier: post covid, crise climatique, crises politiques... Ce moment dure, il est inédit, imprévisible. Tout cela met le personnel dans un état de « suradaptation constante », au travail et à tous les niveaux de nos vies. Cette situation génère : stress, usure, fatigue, tensions.... L'équipe enseignante et administrative se retrouve face à des étudiant·e-s fragilisé·e-s, précarisé·e-s, confronté·e-s à un avenir très incertain. Nous n'avons d'autre choix que de réviser nos copies. On n'est plus là pour seulement enseigner une matière, être à jour, perti-

nent·e·s dans cette matière – ce qui est déjà tout un métier – mais on se trouve aujourd'hui pris·e·s face à d'autres problématiques sociétales, politiques... Parfois elles nous dépassent, elles demanderaient du temps, de la réflexion, des formations. Ce sont plusieurs compétences, plusieurs métiers. (Plus à l'Erg qu'ailleurs, peut-être, qui est un espace naturellement pluridisciplinaire dont l'issue professionnelle est particulièrement incertaine).

Nous devenons multitâche alors que nous manquons de temps et de ressources intérieures et extérieures. On assiste à un épuisement à tous les niveaux. Faire école est devenu un gros défi, plus qu'avant (parce que le contexte est inédit...). Mais nous parons au plus urgent, nous « faisons avec » depuis des mois parce que par ailleurs, tout est serré, les budgets, le temps, l'espace. Aussi, il n'y a jamais eu de moment de « pause » après le covid, nous sommes reparti·e·s au travail sans mesurer la masse considérable des effets du confinement, de l'épidémie, de la crise à venir sur nos santés et nos affects.

Donc sur la question du bien être au travail, nous avons aussi probablement besoin d'une forme « d'audit », parce que tout ça mis ensemble, vu de l'intérieur, on sait bien que ce n'est pas tenable, qu'on ne peut que mal relever un tel défi avec si peu de ressources.

JPV et EH s'inquiètent de ce constat. Ils proposent d'organiser une journée de réflexion pour faire état de ces questions, en commun, toutes écoles réunies, encadrée par des consultants compétents.

DJ signale la difficulté que cela représenterait pour le Secondaire. Les contraintes d'horaire y sont telles qu'en pratique, tous les espaces qui devraient être consacrés au « team building » ou aux réflexions pédagogiques ont littéralement disparu.

### **Enseignement inclusif**

GC soulève un autre point abordé dans un des précédents courriers de la DP. Celui de l'idéal social des instituts tel qu'il est revendiqué historiquement par le COISL. Le surnombre des candidatures, avec comme corollaire la limitation des inscriptions, menace cet objectif d'inclusivité qui dérive inévitablement vers un enseignement de plus en plus élitare. JPV et EH confirment leur attachement à la philosophie et à l'esprit qui ont été à la base de la création des écoles Saint-Luc.

LR parle du rôle, en évolution, d'une école confrontée à une nouvelle diversité sociale. Un enseignement qui se déclare inclusif devrait pouvoir pratiquer une discrimination positive via un système de bourses, par exemple.

### **Stratégie et développement**

EH approuve. Le rôle d'un nouveau CA (pour le moment encore incomplet) sera précisément de réfléchir au positionnement stratégique de nos Instituts.

JPV confirme que le fonctionnement du CA va évoluer. Depuis 2 ans, il était bancal, le président étant absent, non impliqué. L'Administrateur Délégué fonctionnait au « coup par coup » répondant surtout aux nécessités d'une gestion quotidienne et aux urgences, sans avoir vraiment le recul et la possibilité de prendre le temps pour réfléchir à ces questions cruciales pour l'avenir. En élargissant le CA par l'arrivée de nouvelles compétences et en générant ainsi un nouveau dynamisme, l'objectif est de définir une politique globale dans laquelle viendront s'intégrer toutes les actions futures, petites et grandes. Dans cette optique, JPV précise que 2 « mises au vert » de réflexion réunissant les directions et 2 membres du CA se sont déjà déroulées récemment. D'autres sont déjà programmées pour le début de 2023.

Il conclut en annonçant qu'il participera dorénavant aux réunions du CE. Une réunion plénière, réunissant à la fois le CE et le CPPT serait intéressante, certaines problématiques étant visiblement transversales.

EH ajoute que des membres du CA se proposent de participer ponctuellement à de futures réunions.

Le président  
M. D. Jamsin

Le secrétaire  
M. G. Caiti